Informations de base

2016/2083(IMM) IMM - Immunité des députés	Procédure terminée
Demande de levée de l'immunité de Sotirios Zarianopoulos **Subject** 8.40.01.03 Immunité des députés	

Acteurs principaux

Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	JURI Affaires juridiques	LEBRETON Gilles (ENF)	24/05/2016

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
11/07/2016	Vote en commission		
15/07/2016	Dépôt du rapport de la commission	A8-0233/2016	Résumé
13/09/2016	Décision du Parlement	T8-0325/2016	Résumé
13/09/2016	Résultat du vote au parlement		
13/09/2016	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques

Référence de la procédure	2016/2083(IMM)
Type de procédure	IMM - Immunité des députés
Sous-type de procédure	Levée d'immunité
Base juridique	Règlement du Parlement EP 6
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 165
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	JURI/8/06534

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé

Rapport déposé de la commission, lecture unique		A8-0233/2016	15/07/2016	Résumé
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T8-0325/2016	13/09/2016	Résumé

Informations complémentaires		
Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	

Demande de levée de l'immunité de Sotirios Zarianopoulos

2016/2083(IMM) - 15/07/2016 - Rapport déposé de la commission, lecture unique

En adoptant à l'unanimité le rapport de Gilles LEBRETON (ECR, FR), la commission des affaires juridiques a recommandé que le Parlement européen lève l'immunité de Sotirios ZARIANOPOULOS (NI, EL).

Les députés rappellent que le procureur près la Cour suprême grecque a demandé la levée de l'immunité parlementaire de Sotirios Zarianopoulos, député au Parlement européen, en liaison avec une poursuite liée à ses activités de conseiller municipal. En l'occurrence, la poursuite concerne la délivrance en 2011, par le conseil municipal de Salonique, d'autorisations prétendument illégales d'occupation du domaine public aux fins de l'installation de terrasses sur des voies piétonnes.

M. Zarianopoulos est ainsi poursuivi en sa qualité d'ancien membre du conseil municipal. Plus spécifiquement, ce dernier serait poursuivi pour non-accomplissement d'obligations légales en réunion.

Sachant que la poursuite envisagée est manifestement sans aucun lien avec le statut du député au Parlement européen, mais plutôt en lien avec son mandat antérieur de membre du conseil municipal de Salonique, qu'elle ne concerne en outre en rien une opinion ou un vote émis par le député dans l'exercice de ses fonctions de membre du Parlement européen, la commission parlementaire recommande que **le Parlement européen lève l'immunité de Sotirios Zarianopoulos**.

Demande de levée de l'immunité de Sotirios Zarianopoulos

2016/2083(IMM) - 13/09/2016 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a décidé de lever l'immunité de Sotirios ZARIANOPOULOS (NI, EL).

Le Parlement rappelle que M. Zarianopoulos est poursuivi en Grèce pour des autorisations prétendument illégales d'occupation du domaine public aux fins de l'installation de terrasses sur des voies piétonnes, alors qu'il était conseiller municipal.

Sachant que la poursuite envisagée est manifestement sans aucun lien avec le statut du député au Parlement européen, mais plutôt en lien avec son mandat antérieur de membre du conseil municipal de Salonique, qu'elle ne concerne en outre en rien une opinion ou un vote émis par le député dans l'exercice de ses fonctions de membre du Parlement européen, ce dernier décide de **lever l'immunité de Sotirios Zarianopoulos**.